

Relevé de décisions
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DU TIERS TEMPS (UTT)

Date :

Lundi 28 novembre 2022, 10h, salle Pétrarque

Participants :

Madame Anne FRAÏSSE, *Présidente de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

M. Philippe AUGÉ, *Président de l'Université de Montpellier représenté par Mme Isabelle PARROT-SMIETANA*

Monsieur Dominique TRIAIRE, *Président de l'UTT*

Monsieur Henri REBOUL, *Représentant des enseignants de l'Université de Montpellier*

M. Pierre-Yves KIRSCHLEGER, *Représentant des enseignants de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Madame Zita CHELVI-SANDIN, *Représentante du Conseil Départemental*

Monsieur Jean-François COLONNA, *Vice-Président de l'UTT*

Madame Ondine ROUGERIE, *Responsable Administrative de l'UTT*

Madame Dorothée BERTRAND, *Gestionnaire de l'UTT*

Représentants des étudiants de l'UTT présents :

Monsieur Jean-Louis BASCOUL

Madame Christine BITOUN

Madame Nancy CHIABERTO

Madame Ginette COLAS

Madame Nicole DELABAERE

Madame Christine DE NAUROIS

Monsieur Roland d'HAUTEVILLE

Madame Nicole FORT

Madame Marie-Paule FOULON

Monsieur Gilbert GEYSSE

Monsieur Alain GRISOT

Monsieur Jeremy LEES

Monsieur Philippe MANDON

Monsieur Régis MARTIN

Madame Martine MATHIEU

Madame Nicole NIQUE

Madame Catherine REGY

Madame Sylvie SEYS

Madame Anne TERRIBLE

Monsieur Gérard VIDAL

Membres représentés par un pouvoir :

Monsieur Daniel NIGOUL, *Représentant des enseignants de l'UTT*

Madame Mylvia HOUGUET, *Représentante de la Mairie*

Monsieur Bernard NALET, *Représentant des étudiants de l'UTT*

Monsieur Alain PLOMBAT, *Représentant des étudiants de l'UTT*

Condition de quorum vérifiée : 29 membres présents et 4 membres représentés / 40 membres

Absents :

Madame Nathalie VINCENT, *Directrice Générale des Services de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Monsieur Filippo LO FERMO, *Agent comptable de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Mme Nicole MARIN-KHOURY, *Représentante de Montpellier Méditerranée Métropole*

Monsieur Yves BARRAL, *Représentant de Montpellier Méditerranée Métropole*

Madame Ilhem GOULLI, *Gestionnaire de l'UTT*

Monsieur Jacques FRAÏSSE, *Représentant des étudiants de l'UTT*

Monsieur Paul KIEFFER, *Représentant des étudiants de l'UTT*

Le C.A est présidé par Madame Anne FRAÏSSE et Monsieur Dominique TRIAIRE

Ordre du jour :

- 1) Renouvellement du mandat du Président de l'UTT
- 2) Renouvellement de 5 représentants étudiants
- 3) Etat des inscriptions 22/23 et des partenariats
- 4) Modification des conditions d'attribution de la salle Pétrarque par la Mairie à compter de septembre 2023
- 5) Simulation du budget, Résultat 2022 et budget initial 2023
- 6) Tarifs 23/24
- 7) Questions diverses

1) Renouvellement du mandat du Président de l'UTT

Le professeur Dominique TRIAIRE, président de l'UTT depuis le 22 janvier 2019 se présente de nouveau pour un mandat de 4 ans, conformément aux statuts.

Si le CA de l'UTT vote « pour » et que les Conseils d'Administration des deux universités valident ce vote, la prise de poste sera effective au 22 janvier 2023.

Les dernières 4 années ont été entravées par le Covid. Pour les prochaines 4 années, M. TRIAIRE souhaite notamment resserrer les liens avec les institutions comme la MSH Sud, le CCU, le musée Fabre et la Médiathèque Emile Zola. Il va activement s'impliquer dans la recherche d'une salle pour les vendredis pour la rentrée 2023 et travailler sur le potentiel projet de relogement de l'UTT.

↳ vote « pour » à l'unanimité.

2) Renouvellement de 5 membres représentants étudiants

Candidatures présentées :

- Monsieur Jean-Louis BASCOUL
- Madame Christine BITOUN
- Monsieur Roland d'HAUTEVILLE
- Monsieur Alain GRISOT
- Madame Nicole NIQUE

↳ vote « pour » à l'unanimité.

NB :

- La DGS de l'UPVM, Mme Nathalie VINCENT, quittera ses fonctions, l'organigramme de l'UTT sera mis à jour ;
- En 2023, renouvellement des représentants étudiants au CA de l'UTT.

3) Etat des inscriptions 22/23 et des partenariats :

- **1811 étudiants inscrits au 22 novembre 2022 (1548 en 21-22)**
 - dont réinscriptions : 1316 étudiants soit 73%
 - dont inscriptions : 495 étudiants soit 27%

Augmentation des inscriptions due à la régression de la crise sanitaire Covid et aux nouveaux cours proposés (Géopolitique, Histoire de la langue française, Droit et économie de la santé, Histoire des Sciences, Philosophie de l'art, Lectures théâtralisées, visites du musée Fabre).

Davantage de publicité pourrait être faite via la presse, mais les locaux de l'UTT restent restreints.

Souhait des étudiants et de l'UTT : davantage de cours et de conférences en sciences, droit et économie.

- **Le partenariat avec le musée Fabre**
 - Actuellement 4 groupes de 25 personnes pour des cycles de 7 visites.
 - 2 groupes de plus prévus en 23-24

Afin de permettre à plus d'étudiants de bénéficier de ce partenariat, il est proposé que les personnes ayant été inscrites en 22-23 ne puissent pas se réinscrire en 23-24.

↳ *vote « pour » à l'unanimité.*

NB : Ce point sera à nouveau mis à l'ordre du jour du CA de Novembre 2023.

- **Le partenariat avec le CCU de l'UPVM**
 - Ce partenariat sera relancé une fois les travaux d'accès sur le Campus de la route de Mende terminés.
 - Les informations en lien avec les conférences « Tu parles, Charles ! » sont dès à présent diffusées aux étudiants.
- **Le partenariat avec la MSH Sud**
 - M. Triaire projette d'installer une commission pour les lettres et sciences humaines, comme il en existe une pour les disciplines juridiques et scientifiques. Y seraient représentées l'UPV et la MSH.
 - Souhait de proposer l'accès aux colloques de la MSH Sud aux étudiants de l'UTT.
 - Souhait d'organiser avec la MSH Sud et l'UPVM, un cycle de 3 grandes conférences :

- une conférence lors de la semaine thématique 23-24 sur « la couleur ». Cette conférence pourrait aussi être proposée à l'UPVM et à la MSH Sud, et les frais seraient partagés.
- une grande conférence inaugurale et une grande conférence terminale.

Ces discussions sont en cours, mais les étudiants de l'UTT bénéficient dès maintenant de l'accès vers les vidéos de la chaîne Canal-U de la MSH Sud. <https://www.canal-u.tv/chaines/msh-sud>

4) Modification des conditions d'attribution de la salle Pétrarque par la Mairie à compter de septembre 2023

A compter de septembre 2023, l'UTT va perdre l'utilisation de la salle Pétrarque les vendredis. Dès septembre 2022, l'UPVM a mis la salle Salagou (Ancienne Ecole de Chimie) à la disposition de l'UTT les vendredis après-midi. Les modules « Droit et économie de la santé » et « Histoire des sciences » y ont été programmés.

Recherche d'une nouvelle salle à proximité du Tram et avec une capacité équivalente à Pétrarque : M. TRIAIRE est actuellement en attente de réponses du musée Fabre, du MOCO et de la Médiathèque Emile Zola. Les salles dans les hôtels seraient aussi envisageables et des contacts ont aussi été établis avec le centre Lacordaire et La Gerbe.

L'Ecole Hôtelière de Montpellier : piste pour un nouveau cours pour 23/24 évoquée par une étudiante.

5) Données budgétaires :

Budget 2022 estimé VS résultat 2021 : estimé 2022 satisfaisant : +10,37% de charges, mais hausse des recettes d'inscriptions (+ 25.19%). Retour en 22 à un résultat positif d'environ 19 000 €.

Budget initial 2023 VS Estimé 2022 : ce budget est voulu comme sincère et raisonnable. Malgré des charges augmentées et la future location d'une salle les vendredis, budget positif lié à une hausse attendue des recettes d'inscription.

6) Tarifs pour 2023/2024

Malgré l'inflation et l'augmentation des charges, la proposition tarifaire 23-24 par activités est identique aux tarifs 22-23.

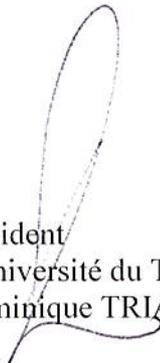
↳ vote « pour » à l'unanimité.

7) Questions diverses

- La liste de diffusion l-ca-utt@univ-montp3.fr sera mise à jour avec les nouveaux représentants étudiants.
- Semaine thématique 23/24 : « La couleur »
- Conditions d'exonération :
- Les tarifs de l'UTT restent élevés pour certains étudiants.

- En 22-23, il y a eu les exonérations suivantes : Pôle emploi : 9 / AAH et RQTH : 20 / Seuil de pauvreté : 12
 - Echelonnement des paiements : après consultation de l'Agent Comptable de l'UPVM, M. Filippo LO FERMO, le paiement en 3 fois serait envisageable, uniquement pour les paiements en CB. Mais ce serait à l'UTT de gérer le suivi des paiements et cela représenterait un demi-poste ou un poste supplémentaire au secrétariat. Les frais de fonctionnement seraient donc augmentés. Mais les recettes le seraient peut-être aussi car potentiellement plus d'inscrits ou plus d'étudiants choisissant des activités complémentaires.
- >>Pas de décision prise à l'heure actuelle, projet à étudier.

La séance est levée à 11h30.



Le Président
De l'Université du Tiers Temps
Pr. Dominique TRIAIRE

